



PARIS, VIII^e
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 - 524,45

84, Grande-Rue, 84

LE P. COUBÉ

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 872

La fête de la « Croix »

Les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte Croix sont les fêtes principales de ce journalet. C'est pour glorifier la Croix et dilater le règne de Dieu qu'il a été créé.

Et depuis vingt et un ans, c'est-à-dire depuis sa naissance, on ne manqua jamais, ici, de les célébrer et de les chanter avec une éloquence, une poésie et une tendresse qui allaient grandissant toujours.

Ce noble sujet — le plus noble qui soit au monde — est inépuisable.

Et c'est pourquoi, malgré notre insuffisance, et afin de maintenir au moins cette pieuse tradition, nous oserons chanter encore cette glorieuse Croix du Sauveur qui mène au Paradis. Elsie chant manqua de son habituel éclat, on se souviendra que le Chœur a perdu — pour un temps — ses lyres les plus sonores et ses voix les plus harmonieuses. Mais l'amour, dont l'accent se fera peut-être jour au travers de ces lignes, suppléera à l'ancienne beauté du rythme. Et le lecteur s'en consolera en caressant avec nous l'espérance d'entendre un jour le concert d'autrefois remonter vers les cieux!

C'est aujourd'hui même que les Croisés de la Pénitence abordent aux Lieux Saints, aussi pour la vingt et unième fois. C'est, pour eux, comme une Invention nouvelle de la Sainte Croix. Les heureux élus de la Nef du Salut ont déjà, sans doute, collé leurs lèvres à la terre qui a bu le sang du Sauveur. Et par la pensée nos voyons suivre pas à pas la Voie douloureuse de la Voie du triomphe, et gravir en chantant les pentes du Calvaire.

La semaine dernière, toute une armée de chrétiens, les vrais fils de ces Frères que Clovis aurait voulu conduire à la délivrance de Jésus livré aux bourreaux, faisaient le public serment de ne jamais quitter cette Voie Royale qui conduit à l'éternité bienheureuse. Ces hommes au cœur vaillant prenaient à témoin le ciel et la terre de leur virile résolution d'arracher enfin leur pays à la honteuse domination de la secte infernale et de dilater ainsi le règne du Christ. C'était encore un Triomphe de la Croix.

Pas un de nos lecteurs qui ne sache la merveilleuse histoire de l'Invention de la Sainte Croix. Que pourtant ils nous pardonnent de la rappeler en quelques mots :

Constantin avait vu briller dans les cieux une croix avec cette inscription : « Par ce signe tu vaincras ! » Il mit sur ses étendards le signe mystérieux ; et il eut la victoire. Et dans le même temps, sa mère, la pieuse impératrice Hélène, fut avertie, en songe, d'aller à Jérusalem et d'y rechercher le bois sacré sur lequel le Fils de Dieu était mort pour la rédemption de l'humanité.

Le Calvaire avait été bouleversé, et les juifs et les païens, dans le dessein d'anéantir la mémoire de la Passion du Christ, avaient élevé sur la montagne sainte des temples aux divinités impures.

Par l'ordre et par les soins de l'impératrice, ces temples furent renversés. Ensuite, on creusa le sol, et on découvrit, à une grande profondeur, trois croix ; et, auprès d'elles, mais ne tenant à aucune, le titre qui avait été attaché à celle de Jésus-Christ, ce titre rédigé par Pilate et salué, bon gré mal gré, la royauté de sa victime.

Il s'agissait de discerner entre ces trois croix celle qui avait été imprégnée du sang divin, « cet arbre sacré, cet arbre sans pareil qui fut destiné à réparer les malheurs causés par l'arrose fatal de l'Eden ».

Après de longues et pressantes prières, l'évêque de Jérusalem ordonna d'appliquer successivement les trois croix à une femme en danger de mort. Le contact de la première et de la seconde croix ne produisit aucun effet, mais à celui de la troisième la guérison fut immédiate.

L'Invention de la Vraie Croix venait de se révéler. Sainte Hélène fit élever aussitôt une église superbe où fut déposée une portion du bois sacré. Elle porta le reste à Constantin qui, à son tour, fit élever à Rome la basilique de Sainte-Croix-de-Jérusalem et y plaça, avec les plus grands honneurs, son précieux trésor. Plus il interdit d'insulger désormais à personne le supplice de la croix.

Ce qui jusqu'alors était un signe d'opprobre et d'infamie devint ainsi un signe de gloire offert à la vénération des hommes.

Eh oui, signe de gloire ! — Nos églises, pour la plupart, sont ornées en forme de croix. La croix est l'ornement quasi-nécessaire de tous nos vases sacrés et des vêtements sacerdotaux. Elle brille au sommet de tous les tabernacles et de tous les ostensoirs. Elle perce les nues à la pointe de tous nos clochers.

Nos épées, les nobles épées françaises étaient aussi en forme de croix. C'est devant la croix de son épée que Bayard rendit son âme à Dieu.

Les rois et les empereurs en ornent et en ferment leurs diadèmes. Charlemagne l'avait fait mettre, étincelante d'or et de pierreries, au sommet de son sceptre et sur le globe impérial.

Il y a des républiques et même des monarchies qui ont la croix dans leurs armoiries. Elle s'étale encore sur les monnaies de différents peuples.

Le lion de Ménélick la porte triomphante en ses angles victorieux.

Elle est devenue le symbole de la vaillance et de l'honneur. On brave gaiement la mort pour gagner la croix d'honneur.

Plus de cent familles de la noblesse française ont la croix simple en leur écu ; et plus de cinq cents autres blasonnent le leur de croix accompagnées.

Nos pères avaient planté des croix partout : au croisement de toutes les routes et de tous les sentiers, et ils n'avaient garde d'oublier le « signe de la Croix » au passant devant elles.

La brutale fureur révolutionnaire les a fauchées comme le moissonneur fauche les épis... On jugera du nombre de ces croix par ce fait que, quand plus tard on vult les relever, la dépense, pour le seul département du Finistère, fut évaluée à un million de francs !

Honte et malheur à ceux qui, de nos jours, renouvellent ces crimes ! Nos mères ont abrité nos berceaux sous la croix. Nos enfants en ombrageront nos tombes. Et c'est la croix dans les mains et sur les lèvres qu'il faut désirer mourir !

Au chevet de la Sainte-Chapelle, un ange est debout. Il est mobile au gré des vents. Il tient en ses mains une grande croix et la présente, de la sorte, à tous les horizons. — Plaise à nos lecteurs ratifier le salut d'amour, qu'en ce jour de fête, nous lui envoyons en leur nom !

A. P-B.

GAZETTE DU JOUR

A CHACUN SA PART

Nous lisons dans la Croix d'Arras cette réflexion que beaucoup ont faite en admirant les grandioses manifestations de la semaine dernière :

« En voyant cette féerie chrétienne qu'a été Lourdes tous ces jours-ci, mon esprit se reportait à vingt-neuf ans en arrière, alors que collègion encore l'accompagnai, les Pères de l'Assomption dans un des premiers pèlerinages qu'ils avaient organisés. » Les Pères sont aujourd'hui exilés ou dispersés.

Mais plus d'un pèlerin s'est dit comme moi, que si nous assistions aujourd'hui à ces prestigieuses manifestations de la foi chrétienne, c'était aux Assomptionistes, les précurseurs ici, que nous le devions, et, dans une idée de fidélité et d'espérance, à eu pour eux un souvenir ému et pieux. » Nous nous contenterons d'ajouter que, grâce à Dieu, le passé se recommence.

Le Touring-Club de France fait procéder en ce moment à un travail vraiment important : c'est l'aménagement et l'approvisionnement des 300 gîtes, ou postes de secours, qu'il a fait installer en France, un peu partout, dans tous les coins sujets à excursions.

Dans chacun de ces postes, il fait déposer une pharmacie, des objets de pansement, des provisions de réconfortants.

La pharmacie est double, une partie renferme des remèdes pour les cyclistes, et l'autre des remèdes pour pneus crevés et autres accidents. Ce sera très utile qui servira le plus, nous l'espérons.

L'asphalte est devenu le symbole de la vie parisienne et souvent de la vie politique, on y décide la création d'une nouvelle mode ou la formation d'un ministère ; il ne sera peut-être pas indifférent de connaître son importance. Un chercheur nous donne les chiffres suivants :

Il y a à Paris, à l'heure actuelle, 1 587 949 mètres de trottoirs, et ils représentent une surface de 6 474 328 mètres carrés.

Pour faire à pied le trajet de tous les trottoirs parisiens, à raison du pas moyen de 5 kilomètres à l'heure, il faudrait simplement trois cent dix-sept heures de marche continue.

Avant à ceux qui cherchent un record inédit.

INTERNATIONALISME

Le juif Nathan, grand maître de la Franc-Maçonnerie, a prononcé un discours à l'inauguration de la nouvelle grande Loge à Rome. Dans ce discours le grand maître a avoué l'internationalisme de la secte :

« Celui qui voyage dans les pays étrangers, muni du diplôme maçonnique, est assuré de trouver, en conversant par signes, un collègue en mesure de lui donner en tout état de cause conseil et assistance ; il est assuré, aux jours fixés, d'être accueilli dans les réunions des Loges, et entouré d'amis empressés. »

Ainsi le capitaine, en arborant le drapeau maçonnique à l'entrée d'un port, sait qu'il a la chance de trouver quelqu'un qui se tienne à ses côtés et qui le défende si le besoin s'en fait sentir ; et l'on raconte même dans les camps retranchés, dans les sièges et dans les faits de guerre, des réunions de Loges, parce que souvent les officiers d'un régiment formaient entre eux une Loge militaire où fréquentaient les maçons de deux partis opposés... »

Nous avons des symboles et des coutumes d'un autre âge. Ce sont en apparence des anachronismes. Nous usons de signes et de vocabules qui semblent aux profanes des procédés hors d'usage. Eh bien ! une des raisons pour lesquelles nous maintenons intact tout ce cérémoniel, qui pourrait sembler de la vieille ferraille de musée, c'est que, dans son universalité, il constitue pour nous un langage international, un passeport grâce auquel nous sommes reconnus, à la faveur duquel notre état maçonnique est authentifié.

Tandis que les morceaux de papier et de parchemin peuvent facilement être transmis de la main à la main, ces notions ne s'acquiescent pas sans un long apprentissage dans les Loges. Ce sont elles qui ont déterminé ici, comme à la Nouvelle-Zélande, au Mexique ou au Transvaal, le caractère maçonnique.

Il est bien raison, n'est-ce pas ? ces tolérances FF... de poursuivre dans tous les pays les Congrégations religieuses parce qu'elles ont un lien spirituel avec Rome. Hypocrites !

Pour peu qu'on regardât autour de soi on reconnaîtrait que Dieu fait, afin de ramener un seul homme dans le bon chemin, plus qu'il n'en faudrait pour sauver un régiment.

AUGUSTE MARCEAU.

LE P. COUBÉ

La presse ministérielle mène grand bruit autour du sermon prononcé à Lourdes par le P. Coubé.

Elle a beau jeu ; car le texte n'en avait pas été publié, nul ne le reproduit, ni même le connaît dans son intégralité.

Les uns l'apprécient avec leur foi, et ils l'apprécient bien, car la foi élève ; les autres avec leurs passions, et ils l'apprécient mal, car les passions aveuglent.

Les passions, dans la circonstance, n'ont pas seulement travesti le sens de l'improvisation enflammée de l'orateur chrétien de Lourdes ; elles ont encore déformé la portée des ordres donnés par Mgr l'évêque de Tarbes.

Notre collaborateur envoyé spécialement à Lourdes pour rendre compte de l'imposante manifestation de la foi catholique, a résumé avec toute l'exactitude possible l'éloquent sermon du P. Coubé. Quant à l'intervention de Mgr Schœpfer pour arrêter la parole de l'orateur, il n'en a pas parlé, parce qu'elle n'est pas produite.

La meilleure preuve qu'elle ne s'est pas produite, c'est que le P. Coubé a continué son discours, et qu'il se serait empressé de décrire aux ordres, que dis-je ? au moins le désir du vénéré prélat.

Mais on a créé une équivoque perfide : comme le P. Coubé, engagé, avec sa parole de feu, les catholiques à défendre leurs droits et leurs libertés, des applaudissements éclatèrent. Mgr Schœpfer, pénétré de la règle du silence à observer dans les cérémonies religieuses, célébrées en plein air comme dans les églises, surtout quand le Saint Sacrement est exposé, invita le directeur du Pèlerinage à faire taire les applaudissements. Le P. Coubé avait déjà devancé Sa Grandeur, en recommandant le silence à son auditoire. Ainsi fit Lécordaire à Notre-Dame : « On n'applaudit pas, dit-il, la parole de Dieu. »

J'ai personnellement le souvenir d'un fait semblable : au couronnement de Notre-Dame de Vire, Mgr Jourdan de la Passardière eut des accents si éloquents sur les vertus de la Mère de Dieu, que les applaudissements unanimes se firent entendre. Mgr Germain, évêque de Coutances, s'arracha à sa propre admiration pour imposer silence à l'auditoire.

C'est exactement ce qui a lieu à Lourdes. Les gens qui ne cherchent que matière à persécution, ont volontairement transformé le silence imposé à la foule en ordre de se taire transmis à l'orateur.

Il est tout parti de la recommandation de Mgr Schœpfer aux prédicateurs de s'abstenir de toute allusion politique, pour prétendre que le P. Coubé avait enfreint les ordres de l'évêque.

Il n'en est rien : l'orateur a donné aux catholiques des conseils pour défendre leurs droits et leurs libertés. Pas autre chose.

Pourquoi faut-il que les catholiques aient à défendre leurs droits et leurs libertés ? Parce que leurs droits sont méprisés et leurs libertés violées. On aurait, en vérité, mauvaise grâce à reprocher au P. Coubé qu'il en soit ainsi. S'il y a de la politique à inviter les catholiques à se défendre, la faute n'en est pas imputable au P. Coubé, elle revient à ceux qui, en les attaquant, les obligent à la défense.

L'orateur est-il donc coupable d'avoir dit aux catholiques : Défendons-nous ! lorsque, à propos de son discours même, nous trouvons les feuilles ministérielles pleines d'outrages, de diffamations et de calomnies contre lui et contre son auditoire ?

Certes, dans sa prudence, Mgr l'évêque de Tarbes a pu exprimer le désir que le sermon du P. Coubé ne fût pas publié, de crainte que sa forme ardente fût méchamment interprétée par les ennemis de Dieu et de l'Eglise. Qu'il en soit ainsi, ou que le P. Coubé ait agi spontanément, le discours n'a pas été publié. Il reste seulement gravé dans le cœur de ses pieux auditeurs.

L'audace de nos adversaires est vraiment grande pour qu'ils osent critiquer, railler et dénigrer un sermon qu'ils n'ont ni lu ni entendu.

Mais nous savons depuis longtemps qu'elle dépasse toute mesure.

J. B.

VOLS SACRILEGES

Des maîtres ont été introduits dans l'église Saint-Roch à Mazarin (Boulevard de la Chapelle). Ils ont fracturé plusieurs trunks et se sont emparés d'une somme de 400 francs.

Les voleurs sacrilèges tentèrent de franchir le maître-autel pour y dérober les vases sacrés ; mais quelle ne fut pas leur surprise d'entendre une sonnerie électrique ! Ils s'empressèrent de prendre la fuite. Le lendemain, le curé constata les vols.

Attentat contre M. Max Régis

ÉTAT GRAVE DE M. LOUIS RÉGIS

La ville est toujours gardée militairement en prévision de nouveaux incidents. Les troupes sont massées sur toutes les places, et des patrouilles circulent dans les rues.

Quelques bagarres ont eu lieu hier après-midi. Un caïennais Juif du faubourg Babeloué a eu son établissement saccagé.

On constate une amélioration dans l'état de santé de M. Max Régis. L'ambroisie de M. Régis, au contraire, a empiré et fait craindre de graves complications. Ce dernier n'a pu être atteint par une balle de revolver, mais par un verre à boire qui lui a été lancé et qui lui a fait deux plaies au cuir cheveu, provoquant une forte hémorragie.

M. Régis a été transporté à la villa Antive. En plus des blessures à la tête, il a des contusions abdominales au thorax et sous le cœur, le côté gauche est congestionné. Les autres blessés sont hors de danger.

M. Régis vient de prendre un arrêté approuvé par ses considérants ministériels, concernant des chefs de la police et de leur manque de déférence vis-à-vis du maire et des magistrats municipaux d'Alger. Leur reproche de négliger pas empêché le gendarme dont il fut victime, alors qu'il était au courant de la situation, de ne reconnaître pas les intérêts et les droits de la population tout entière algérienne. La Faure, Bigot et Dolbessart. Il déclare que la ville reprend les locaux des commissariats et rattache le personnel subalterne au commissariat central. Il charge le commissaire central du service de gardemairie, et les agents du service des bâtiments communaux.

UN ARRÊTÉ DE M. JONNART

Pendant que M. Max Régis pronait cet arrêté, M. Jonnart, gouverneur d'Alger, en l'honneur d'un autre d'Alger, on lui a répondu. Le gouverneur général d'Alger, constatant qu'à l'heure actuelle le maintien de l'ordre à Alger doit être plus qu'un simple devoir, a pris, d'accord avec l'autorité militaire, un arrêté sur les attributions, conformément aux dispositions du décret du 23 août 1898.

PROCLAMATION DU PREMIER ADJOINT

Le premier adjoint au maire d'Alger, M. Antonin, a fait afficher hier la proclamation suivante :

« Mes chers concitoyens, le maire d'Alger vient d'être victime d'un lâche agissement. Les blessures qu'il a reçues de la main d'un homme qui se présente comme un simple citoyen, ont été graves. Elles ont entraîné une légitime inquiétude et la plus vive indignation. L'enquête se poursuit contre les coupables et les complices. La justice, nous en sommes certains, ne manquera pas les intéressés et les droits d'une population tout entière algérienne. Nous ne saurions trop, en cette circonstance, vous recommander le calme qui convient à des citoyens qui veulent être respectés. Vos élus sont d'ailleurs à leur poste. Ils obtiendront les réparations légitimes. »

UNE INTERPELLATION

M. Drumont, député d'Alger, a adressé hier, à M. Deschanel, la lettre suivante :

« Monsieur le président, J'ai l'honneur de vous informer que je me propose, à la rentrée des Chambres, d'interpeller M. le président du Conseil sur la tentative d'assassinat dont a été victime M. Max Régis, maire d'Alger, et qui a été organisée par M. le préfet Lutaud. Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération. »

LE RÔLE DE LA POLICE

La préméditation d'une part et la protection de la police d'autre part, voilà ce qu'il faut à la Libre Presse, apparemment pas en plus caractéristique de crime inouï.

C'est ainsi que Talhouët, l'un des assassins, fut déchargé sur six coups de revolver sans la protection d'un commissaire de police qui, certes à ses côtés sans faire le moindre geste.

Un autre assassin put s'enfuir, revolver au poing, car un des commissaires bourgeois violemment un citoyen qui arrêtait le fuyard. Même le commissaire fit en dernier moment de son corps un bandit pour favoriser sa fuite. Cet acte de complicité policière s'opéra le 23 août à la suite d'un attentat à la vie de M. Régis. La police n'est pas, toutefois, le lui relâche des mains.

LA JOURNÉE

Hier, à l'Académie française, séance de réception de M. Berthelot, le chimiste bien connu, élu en remplacement de M. Joseph Bertrand. M. Jules Leclaire répond au récipiendaire. Les deux discours sont fort intéressants.

Le calme s'est rétabli à Alger. L'état de Louis Régis, un des blessés des dernières bagarres, s'est aggravé. M. Jonnart a pris un arrêté pour révoquer de nouveaux désordres.

La journée du 1^{er} mai a été très calme en France. On signale et à quelques incidents et manifestations sans importance.

Hier matin à Orléans l'exécution capitale d'un assassin de 28 ans, Aillères, qui avait tué sa mère à coups de hache.

On confirme la nouvelle que le général Voyron avait le désir de renvoyer d'abord 9000 hommes des troupes françaises dans quinze jours et les autres dans six semaines, pour ne laisser en Chine que des troupes coloniales.

Le maréchal de Waldersee a adressé toute une série de propositions aux ministres étrangers en Chine. — On les trouvera énumérées plus loin.

Lord Kitchener annonce un nouveau succès des Anglais à Grenfell, où les Boers auraient perdu leur dernier long-ouï qui aurait été égaré.

D'autres dépêches insistent sur l'état lamentable des troupes anglaises qui tombent par milliers dans les hôpitaux du Sud-Africain.

Divers journaux allemands signalent encore aujourd'hui l'état de tension qui existe entre l'empereur et ses ministres qui ne connaissent plus la pensée du souverain que par ses discours publics ou ses observations à des tiers.

Le « Times » dénonce les relations de plus en plus étroites et intimes entre la Russie et la Serbie. Il va jusqu'à dire que le ministre de la Guerre de Russie a élaboré une convention militaire secrète russo-serbe.

LE JUBILE

Nous avons édité, sur le Jubilé de 1901, le 1^{er} volume très attractif LE JUBILE, par M. le chanoine Guisot, archiprêtre de Sens, 64 pages, couverture en couleurs. Prix : 0 fr. 30 port. 0 fr. 05.

Remises : 7 pour 6, 15 pour 12, 20 pour 50, 150 pour 100.

Une feuille illustrée, LE JUBILE, format des Cassagnes, 4 pages. Prix d'un demi-centime à partir de 100 exemplaires, port en sus par colis-postal.

Sans indiquer si l'on désire le volume ou la feuille.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIII^e

DERNIÈRES NOUVELLES

M. WALDECK-ROUSSEAU VOYAGE

Spalato, 2 mai. — M. Waldeck-Rousseau, revenant de Cattaro, est arrivé hier. Il a été salué par les autorités et a fait une excursion aux ruines de la ville romaine de Salone. Le soir, il y a eu à bord du yacht Grand-Darling un dîner auquel étaient invités les autorités de Spalato.

AU TRANSVAAL — TROUPES NOIRES

London, 2 mai. — On télégraphie de Pretoria à la Post :

Les maladies contagieuses qui sévissent sur les bestiaux captives et les pertes occasionnées par leur trop grande accumulation sur de mauvais pâturages, sont devenues si considérables, qu'il a été reconnu nécessaire, afin de prévenir l'extinction complète des troupeaux, le leur fournir des pâturages où ils puissent être nourris dans des conditions favorables. De nombreuses têtes de bétail ont été envoyées dans ce but dans le Zoulouland. (Paris-Nouvelles.)

ACADEMIE FRANÇAISE

Reception de M. Berthelot. Hier le 28 juin de l'année dernière en remplacement de Joseph Bertrand, M. Berthelot est venu prendre possession, et après-midi, à l'Académie française, du fauteuil que la tradition réserve à l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences. La salle est, comme toujours, comble, bien

avant l'heure et, comme toujours aussi, le public féminin s'y trouve en grande majorité. Dans la partie de l'hémicycle réservée aux membres de l'Institut ont pris place en très grand nombre les membres de l'Académie des Sciences, qui tiennent, tout naturellement, à applaudir leur éminent confrère.

A 3 heures, le bureau fait son entrée avec les honneurs militaires accompagnés : M. Jules Leclaire, directeur de l'Académie au moment de la mort de J. Bertrand ; M. Boissier, secrétaire perpétuel ; M. Claretie, chancelier ; puis le récipiendaire, M. Berthelot, encadré de ses deux parrains, MM. de Freycinet et Ludovic Halévy. M. Berthelot prononce l'éloge de son prédécesseur d'une voix faible, un peu monotone, mais harmonieuse et qui est entendue de tous les points de la salle.

M. Jules Leclaire lui répond.

Saint-Etienne, 3 mai. — La réunion de la Bourse du Travail de cette nuit, après le discours de M. Létang, député de l'Allier, a voté un ordre du jour engageant les membres de la Fédération nationale des mineurs à organiser la grève générale par tous les moyens possibles.

LES GRÈVES EN FRANCE EN 1900

La direction du travail vient de publier le compte rendu statistique des grèves qui lui ont été signalées au cours de l'année 1900. Il y a eu en 1900, 923 grèves, comprenant 288 711 grévistes (180 061 hommes, 20 788 femmes et 12 870 jeunes gens) occupés dans 10 253 établissements ; elles ont entraîné 3 700 077 journées de chômage, 1 115 584 jours chômés par 28 707 ouvriers non grévistes et 2 584 493 par les grévistes.

Le gouvernement allemand réclame à l'Angleterre 150 000 francs pour dommages causés à ses sujets au Transvaal, mais le gouvernement anglais a refusé de reconnaître le bien fondé de cette réclamation.

LES GRÈVES

Le télégraphe de Montpellier :

Les ouvriers et employés des tramways électriques, 21 sur 30 ouvriers environ, se sont mis en grève dans la nuit, et hier matin, sauf trois voitures, la circulation a été interrompue. Des grévistes se sont couchés sur la voie sur laquelle une voiture allait passer ; la police a dissipé la colonne. Dans la soirée d'hier, 400 ouvriers venant de la Bourse du Travail, parmi lesquels cinq ou six grévistes seulement ont parcouru les rues en chantant la Carmagnole.

Ils tentent d'arrêter les cars électriques qui marchaient. Une bagarre s'est suivie avec quelques arrestations, qui se font par malchance.

Les employés demandent la journée de dix heures et le transport de Montpellier jusqu'à Castelnau, où sont l'usine et le dépôt, distant de 4 kilomètres, trajet que les employés font actuellement à pied.

On écrit de Nantes :

Après avoir envoyé deux lettres à leurs patrons, leur demandant une augmentation, les ouvriers pilonnés viennent de se mettre en grève.

SULTAN EN REVOLTE

Rome, 3 mai. — Le Pungolo parlementaire publie quelques fragments d'une lettre particulière qui lui a été envoyée de Benadir, et annonce que l'Italie s'apprête à lui le 1^{er} mars dernier, l'assaut de Basahuna, dans le sultanat d'Anjou. Le sultan se serait enfui. Le navire Itana Colombo aurait bombardé la ville de Berda, que l'on aurait mise à sang et à feu.

Le fils du sultan aurait eu un bras et les jambes brisées. (Paris-Nouvelles.)

RÉSULTAT DU RECENSEMENT DANS LE YANN

La population totale est, en 1901, de 285 904 habitants, en diminution de 8 408 habitants sur le chiffre de 1900.

A TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE JEUDI SOIR

LA GRÈVE OBLIGATOIRE

Du Journal des Débats :

L'embarras des directeurs politiques du parti socialiste, en présence des résultats du référendum, n'est pas médiocre. Il s'agit d'établir qu'il y a malédiction, que ce référendum ne compte pas, que les chiffres donnés par les scrutins doivent être entendus dans un sens contraire à ce qui semblait signifier au premier abord.

Les arguments les plus ingénieux ont été présentés à l'appui de cette thèse. On a trouvé des procédés adroits pour interpréter les abstentions et pour faire croire que qu'on n'est rien dit.

La conclusion, c'est qu'il ne faut pas de grève générale actuellement, c'est que son heure n'est pas encore venue. Il y a, en effet, deux très bonnes raisons pour que la grève générale ne soit pas.

La première, c'est que les chefs du parti, les politiciens, tous ceux qui ont consenti à la présence de M. Millerand dans le Cabinet comme la plus grande conquête à laquelle le parti socialiste puisse prétendre d'ici à quelque temps, seraient désolés qu'une grève générale viendrait déranger le jeu qu'ils jouent en ce moment.

La seconde raison, et certainement la plus décisive, c'est que si la grève générale était proclamée en conséquence du référendum, il y aurait, pas seulement, de grève générale attendue d'une notable partie, et probablement la majorité des mineurs refuseraient de se soumettre à la décision qui leur serait signifiée.

L'ASSIETTE AU BEURRE